



Municipalité de Saint-Télesphore

1425, route 340
Saint-Télesphore, Qc
J0P 1Y0

Téléphone : 450-269-2999
Télécopieur : 450-269-2257
info@st-telesphore.ca

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES TECHNIQUES

La Municipalité de Saint-Télesphore est à la recherche d'un candidat pour remplir les fonctions de responsable des travaux publics et des services techniques

Description du poste

Sous la supervision de la directrice générale et greffière-trésorière, le responsable des travaux publics et des services techniques accomplit en équipe divers travaux ayant trait à l'entretien et la réfection des infrastructures municipales.

Tâches principales

Responsable des travaux publics dans l'accomplissement de ses tâches quotidiennes.

Il effectue diverses tâches relatives à la réparation, l'entretien des infrastructures de rues, d'égout, de parcs et terrains de jeux, des bâtiments appartenant à la Municipalité. Il effectue divers travaux comportant la conduite ou l'opération des véhicules, des appareils motorisés et des équipements appartenant à la Municipalité.

Responsabilités

Accomplir des tâches manuelles relatives aux services municipaux

- Réparation des chemins municipaux (trous, nids de poule, fissures).
- Travaux relatifs à l'entretien de la chaussée, trottoirs, ponceaux, puisards et autres infrastructures municipales
- Installation, réparation et entretien des panneaux de signalisation
- Réparation et entretien sur les réseaux d'égout et les installations servant à l'épuration des eaux usées.
- Collecte des résidus verts ainsi que déchiquetage des branches.
- Utilise divers équipements pour la tonte de pelouse et l'entretien du gazon.
- Réparation et entretien des bâtiments municipaux tel peinture, conciergerie, décontamination au besoin.
- Installation, enlèvement, remplacement, déménagement, entretien, nettoyage et décontamination au besoin, des équipements et accessoires des parcs municipaux, tels les modules de jeux, la patinoire extérieure et le mobilier urbain.
- Revêtir des protections individuelles pour certains travaux, lorsque requis (gants, lunettes de protection, casque, masque, etc).
- Demande de soumissions auprès des fournisseurs et suivi.
- Accomplit, de la direction générale, toutes autres tâches connexes ou similaires aux tâches ci-dessus mentionnées selon les instructions.

Exigences et qualifications

- Détenir un diplôme d'étude secondaire V (DES) ou toute autre formation jugée équivalente.
- Détenir un permis de conduire de classe 5, classe 3 un atout
- Détenir sa carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction, un atout
- Être pompier volontaire pour la Municipalité, un atout
- Connaissance de la langue française (parlée et écrite), langue anglaise un atout
- Avoir de l'expérience en entretien de bâtiments et d'équipements
- Très grandes aptitudes en travail manuel
- Connaissance de l'informatique (Suite Windows)
- Disponible pour formation (stations de pompage)
- Être polyvalent et en bonne condition physique

- Avoir un excellent esprit d'équipe et apprécier le travail extérieur
- Être courtois et poli envers les citoyens, clients, fournisseurs et collègues
- Exécuter son travail en conformité avec la mission, la vision, les attentes et les objectifs de la municipalité.

Conditions de travail

Poste permanent et à temps plein.

Salaire établi en fonction de l'expérience.

Avantages sociaux possibles (régime de retraite, assurances-collectives, congés) applicables aux termes d'une période de probation de 6 mois d'équivalence en heures travaillées.

Horaire fixe avec possibilité de faire des heures supplémentaires

Entrée en fonction : dès que possible

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation par courriel à l'attention de :

Danielle Glode
Directrice générale et greffière-trésorière
par intérim

Par courriel : dg@st-telesphore.ca

La Municipalité de Saint-Télesphore remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue.

La Municipalité de Saint-Télesphore souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.